

Le projet stockage de gaz « Salins des Landes »

EDF développe depuis 2008 un projet de stockage souterrain de gaz naturel en grande profondeur dans plusieurs cavités salines situées à 1 500 mètres de profondeur dans le sud du département des Landes. Cette technologie a pour principal avantage de permettre un confinement total du gaz, évitant tout contact avec les autres éléments du sous-sol, notamment les nappes d'eau profondes utilisées localement pour le thermalisme et l'irrigation des cultures.

Un projet en phase d'études

Afin d'examiner la faisabilité technique du projet, un premier forage exploratoire a été réalisé en 2009-2010 sur la commune de Pouillon. Il a permis de vérifier la présence de sel sur une hauteur importante et avec une qualité appropriée, conditions nécessaires à la réalisation de ce type de stockage.

Un second forage sera réalisé afin de compléter les résultats du premier forage et d'affiner la connaissance de la structure du dôme de sel.

Afin de présenter aux différents acteurs du territoire la pertinence de son projet et l'importance accordée aux aspects environnementaux et plus généralement son inscription dans une démarche de développement durable, EDF a saisi le 20 avril 2011 la Commission nationale du débat public (CNDP).

Le respect des principes du développement durable

Au-delà des emplois créés (250 pendant les travaux qui dureront au moins 6 ans et une trentaine en phase exploitation), une dynamique sera impulsée sur les plans social, industriel et environnemental.

Le site pressenti pour le stockage souterrain est situé à l'écart des habitations et éloigné des zones naturelles sensibles du département des Landes. Le stockage souterrain, en phase de construction comme en phase d'exploitation, fera l'objet de mesures concrètes visant à préserver le site : milieu naturel, sécurité du site, la protection contre le bruit, etc.

Par exemple, afin d'éviter toute interférence avec les activités thermales et de respecter les ressources en eau du sous-sol landais, le creusement des cavités salines sera réalisé avec de l'eau de mer plutôt qu'avec de l'eau douce. Deux canalisations enterrées seront nécessaires, l'une pour acheminer l'eau de mer depuis l'Océan, l'autre pour évacuer l'eau salée au large de la zone côtière. Le rejet se situera à plus d'1,5 km des côtes et des dispositions spécifiques seront prises tant pour la préservation de la flore et de la faune que le respect des activités maritimes et le tourisme balnéaire.

EDF étudie également la possibilité de valoriser l'eau de mer en partenariat avec les acteurs économiques landais.

Répondre aux besoins de gaz naturel en toute saison

Ce stockage répondra à la nécessité pour EDF de couvrir les besoins saisonniers de modulation de la consommation de gaz naturel et d'assurer la sécurité d'approvisionnement quelles que soient les conditions climatiques. Il permettra aussi de faire face aux besoins quasi-instantanés d'alimentation des centrales thermiques du Groupe (de type Cycle Combiné Gaz) qui utilisent le gaz naturel pour produire de l'électricité, en particulier lors des creux de production des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque).